

l'OFFRE de FORMATION



la MAISON des LANCEURS d'ALERTE

Créée en 2018, à l'initiative de 17 associations et syndicats, la Maison des Lanceurs d'Alerte oeuvre pour améliorer la protection des lanceurs d'alerte en France. Elle accompagne les lanceurs d'alerte au quotidien et mobilise les décideurs et l'opinion publique pour faire évoluer le droit en leur faveur.

ACCOMPAGNEMENT des lanceurs d'alerte

Depuis sa création en 2018, la Maison des Lanceurs d'Alerte a accompagné près de 200 lanceurs d'alerte dans des domaines très variés : corruption, données personnelles, discrimination, atteintes environnementales... Elle s'appuie sur cette expérience pour alimenter ses formations et apporter un regard opérationnel.

PLAIDOYER institutionnel

La Maison des Lanceurs d'Alerte mène un travail de plaidoyer pour faire évoluer la réglementation en vigueur en faveur d'une meilleure protection des lanceurs et des lanceuses d'alerte. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et d'autorités indépendantes pour apporter son expertise technique et juridique.

FORMATION et sensibilisation

Afin de développer une véritable culture de l'alerte et d'améliorer les pratiques des acteurs concernés par l'alerte, la Maison des Lanceurs d'Alerte se donne pour mission de sensibiliser le grand public et de former les professionnels : syndicats, journalistes, militants associatifs...

DROITS et PROTECTION des LANCEURS D'ALERTE en France

OBJECTIFS de la formation

- Comprendre la législation relative au droit d'alerte et aux lanceurs d'alerte
- Identifier les besoins et les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des lanceurs d'alerte

côté **PRATIQUE**

- 1 journée
- 5 à 20 participants
- Prérequis : aucun
- Tarif : nous consulter

CONTENU pédagogique

- Définition juridique du lanceur d'alerte et critères de qualification
- Régime de protection issu de la loi Sapin II et des changements liés à la directive (UE) 2019/1937
- Système de palliers, obligations des entreprises et administrations, identification des canaux internes et externes, exceptions et alertes médiatiques
- Alerte et secrets professionnels : droits, obligations et exceptions
- Difficultés et bonnes pratiques d'accompagnement des lanceurs d'alerte, identification des parties prenantes et acteurs de l'orientation des lanceurs d'alerte

- Études de cas

formation@mlalerte.org
07 86 27 76 90

CADRE JURIDIQUE de l'ALERTE dans le SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

OBJECTIFS de la formation

- Comprendre la législation relative au droit d'alerte dans le secteur médico-social et social
- Identifier les besoins et les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des lanceurs d'alerte dans ce secteur

côté **PRATIQUE**

- 3 heures
- 5 à 20 participants
- Prérequis : aucun
- Tarif : nous consulter

CONTENU pédagogique

- Définitions juridiques
 - Cadre juridique de signalement propre au secteur du social et du médico-social et pré-existant à la loi Sapin II
 - Régime de protection issu de la loi Sapin II et des changements liés à la directive (UE) 2019/1937
 - Outils juridiques protecteurs en fonction du régime : loi Sapin II ou dispositifs sectoriels propres au SMS
 - Bonnes pratiques : entre devoir et option d'alerte en fonction du positionnement du « signalant »
 - Régime de responsabilité en fonction des acteurs et du canal de traitement
- Acteurs compétents pour le traitement des alertes
 - Cas pratiques